

## Chiffres clefs de la CIVS - avril 2015

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 30 avril 2015

|  |   |
|--|---|
| Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS  | <b>28 929</b> dossiers dont <b>9 695</b> requêtes bancaires   |
| Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul | <b>34 065</b><br>Ce chiffre se décompose comme suit :<br>▶ <b>21 330</b> recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.)<br>▶ <b>12 283</b> recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués)<br>▶ <b>452</b> autres décisions (renvois, acte de désistement) |

Accueil et renseignement des requérants pour le mois d' avril 2015 uniquement

|  |             |
|--|-------------|
| Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques | <b>114</b>  |
| Pages vues sur le site <a href="http://civs.gouv.fr">civs.gouv.fr</a>                              | <b>4364</b> |
| Demande de renseignement traitée par courriel via le site  | <b>0</b>    |